

Compte-rendu du conseil de laboratoire  
du jeudi 09 juin 2022 (En hybride)

Présents : Audrey Ambles, Wafa Badreddine, Jérôme Bosche, Alain Cournier, Claire Delaplace, Gilles Dequen, Dominique Groux, Florence Levé, Fabio Morbidi, El Mustapha Mouaddib, Olivier Pagès, Abdelhamid Rabhi, Isabelle Wallet

Ont donné procuration : /

Excusés : Cyril Drocourt, Ahmed El Hajjaji, Corinne Lucet-Vasseur, Christophe Poix

Ordre du jour :

- CR du conseil du 5 mai 2022
  - Vote
- Point Finances (Jérôme)
- S2R 2<sup>ème</sup> vague - Intentions
- AG du MIS 2022
- Questions diverses
  
- CR du conseil du 5 mai 2022

Il est demandé d'ajouter dans le point relatif à l'Ecole d'Ingénieurs A2U la phrase suivante : le conseil aurait souhaité en être informé à l'avance.

Il est demandé de modifier dans les questions diverses la phrase : - Equipe PR a obtenu un financement de thèse 100% CNRS (début mi-octobre 2022)

Par la phrase : - Equipe PR aurait obtenu un financement de thèse 100% CNRS (début mi-octobre 2022)

Adopté à la majorité (2 abstentions).

- Point Finances (Jérôme)

Jérôme informe le conseil que le taux d'exécution des dépenses est à ce jour d'environ 35%. Concernant les renouvellements de machines, au vu des demandes, il devra être procédé à des priorités.

Un point est refait sur les besoins en machines : Shahin, Hamid, Xavier, Jean-Frédéric, Guillaume, Céline, Catherine et Anne et Christophe Logé souhaite un écran.

- Pour Shahin, c'est le département EEA qui prend en charge.

- Pour Céline, Catherine et Anne c'est le département Informatique qui prend en charge.

- Pour Guillaume, c'est le projet Samourai qui prend en charge

- Pour l'écran demandé par Christophe Logé, El Mustapha en a un à disposition.

Il resterait donc 3 machines à acheter pour Jean-Frédéric, Hamid et Xavier.

Les devis seront faits par Christophe.

Autre information : 2 doctorants de l'équipe Cove sont allés aux Doctoriales 2022. Nous avons appris que la participation du laboratoire à cette manifestation (était acté 150 € par doctorant soit 300 €) avait été directement ponctionnée du budget initial.

- S2R 2<sup>ème</sup> vague - Intentions

Gilles demande quelles sont les intentions concernant ce S2R.

Concernant l'action 4.5 (Aide aux mobilités sortantes doctorants), Fabio indique une demande déposée pour Daniel Rodrigues (Japon).

Concernant l'action 1 (Incitations au dépôt de projets de recherche), Gilles indique qu'il déposera un dossier en collaboration avec des laboratoires Finlandais, Letton, Espagnol, Américain et Corse.

Concernant l'action 6 (Aide à l'acquisition de petits matériels), Gilles indique une demande de Christophe concernant l'achat d'un serveur NAS (env 4 400 €) et une demande d'Hervé pour des licences pour les oscillo du chalet photovoltaïque (env 500 €).

- AG du MIS 2022

L'AG aura lieu à l'UFR des Sciences le mercredi 29 juin 2022 en Amphi Parmentier à partir de 9h et sera suivie d'un repas en Salle Sophie Germain.

Gilles envisage le format suivant : 1h30 au total pour l'AG (à raison de 5 à 10 minutes par équipe) puis un échange de questions.

Seront abordés entre autres, les futurs locaux, l'évaluation HCERES, une partie RH.

- Questions diverses

- la JJCMIS aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

- Ménage dans les locaux : le 4<sup>ème</sup> étage n'est pas toujours nettoyé, il faudra revoir les conditions de la convention qui avait été signée et en faire part à UniLasalle

- Financements doctoraux : pas de retour de la DR. Au niveau de la région, serait retenu le sujet de Pascal/Guillaume et peut-être également celui d'Abdelhamid

Pour le reste, on ne sait pas.

- Repyramidage : les candidats ont déposé leurs dossiers, les rapporteurs ont été sélectionnés, la date limite est fixée au 13 juillet pour le retour des rapports.

A la rentrée, les auditions commenceront pour une décision avant fin 2022.

- Demande est faite de ne plus affecter de nouveau personnel au bureau des doctorants (415) et à celui des stagiaires. Une discussion débute sur la façon de gérer les demandes.

Certains évoquent un quota par équipe, d'autres de refuser quand la capacité du bureau des stagiaires est atteinte ou de privilégier l'installation des stagiaires de longue durée en 415.

Gilles propose d'installer les alternants/stagiaires dans le bureau des stagiaires et les stagiaires de L2/L3 dans la salle de réunion qui serait de ce fait « sacrifiée ».

En résumé, il ressort de cette discussion la nécessité de mettre en place une stratégie globale.

Cependant, il est acté dès à présent de ne plus installer de stagiaires dans les bureaux des doctorants.

Gilles aborde également le cas des bureaux de Jean-Baptiste et Laurent (MatriCS) qui ne bénéficient pas de lumière naturelle, que cela nuit à leur bien-être et que de plus cela est interdit par la loi.

Dans la discussion, les collègues proposent de faire un échange de bureaux entre ceux de MatriCS et certains du MIS qui récupérerait les bureaux MatriCS pour des réunions par exemple.

Un point sera fait sur les possibilités qui devront également tenir compte de l'arrivée en septembre de notre nouveau collègue Maître de conférences.